

Projet de promenade de l'Est parisien : des squares en danger



Photographie : sciage des grilles du square May-Picqueray le 14 mai 2024 sous la protection de la police municipale (SJR).

Des citoyens se mobilisent contre le projet de « ramblas » de la mairie de Paris qui met en danger la biodiversité et la tranquillité des squares.

La mairie de Paris a le projet de réaliser une « Grande promenade de l'Est parisien » en favorisant un cheminement central des promeneurs sur la partie 11^e arrondissement de l'axe qui va de la Bastille à la place Stalingrad mais cela implique notamment la suppression des grilles des quatre squares qui ponctuent les boulevards Richard-Lenoir et Jules-Ferry.

Nos critiques sont nombreuses face à ce projet mais les principales sont :

- La destruction des grilles des quatre squares qui perdraient ainsi leurs fonctions d'espace de jeux, de repos et de tranquillité,
- La destruction des haies d'arbustes qui bordent ces grilles pour laisser passer les engins de chantier et par la même occasion la destruction de la biodiversité qui loge dans ces haies,
- La remise en cause de l'identité commerciale du quartier et des activités artisanales,
- Et enfin, le manque de véritable concertation avec les habitants du quartier.

Face à ce projet qui nous semble remettre en question le patrimoine et la qualité de vie du quartier, nous avons créé l'association « Sauvons Jules et Richard » (SJR) pour regrouper les opposants au projet et grâce à l'appui de FNE Paris, nous avons porté l'affaire en justice. Nous avons déposé un recours en excès de pouvoir contre le projet de la mairie auprès du tribunal administratif de Paris.

La bataille juridique s'est basée sur le fait que la mairie ne respectait pas la loi qui l'obligeait à minima à réaliser une étude d'impact environnemental et d'engager une véritable enquête publique pour un projet d'une telle superficie. Au lieu de cela, la mairie se contentait de « saucissonner » le projet global en petits chantiers sur des zones restreintes pour échapper à ses obligations légales.

A la vue des engins de chantier qui s'installaient, nous avons déposé des référés-suspension pour faire bloquer les travaux qui commençaient mais la mairie, souhaitant passer en force, a fait scier les grilles Nord et Sud du square May-Picqueray en face du Bataclan le 13 et 14 mai 2024 sous la garde de la police municipale (photo).

Le 28 mai 2024, le juge des référés nous a donné raison en validant nos motifs et a imposé de suspendre les travaux. Le 31 mai 2024, la mairie de Paris s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat mais son recours a été rejeté le 24 juillet 2024. Nous attendons le jugement sur le fond par le tribunal administratif de Paris mais nous sommes confiants sur l'issue de notre combat.

La mairie de Paris est donc contrainte à d'abandonner le projet tel qu'elle l'avait conçu.

Et la suite ?

Pour éviter que le blocage des chantiers ne pose des problèmes aux riverains et ne complique les épreuves des jeux olympiques prévues sur le quartier, notamment Quai de Jemmapes et Quai de Valmy, FNE Paris et SJR ont accepté la mise en sécurité des chantiers en cours, c'est-à-dire le comblement des trous, la pose de revêtements de chaussées et des margelles de trottoirs.

L'association Sauvons Jules et Richard, soutenue par FNE Paris, travaille à un projet alternatif ayant pour objectif de concilier les objectifs de la Maire de Paris visant à pacifier la circulation automobile, à faciliter la déambulation de façon plus linéaire entre les squares et à accroître la végétation sans remettre en question l'existence des squares et des grilles qui les protègent.